

Concours B/L 2024

Économie

Épreuve commune sur dossier : oral

Jury : Nina Guyon et Mathieu Parenti

Sujet :
Retraites et inégalités

Dossier documentaire

Document 1 : Graphiques issus d'un billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques, p.2

Document 2 : Graphiques issus d'un billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques, p.3

Document 3 : Graphique issu d'un billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques, p.4

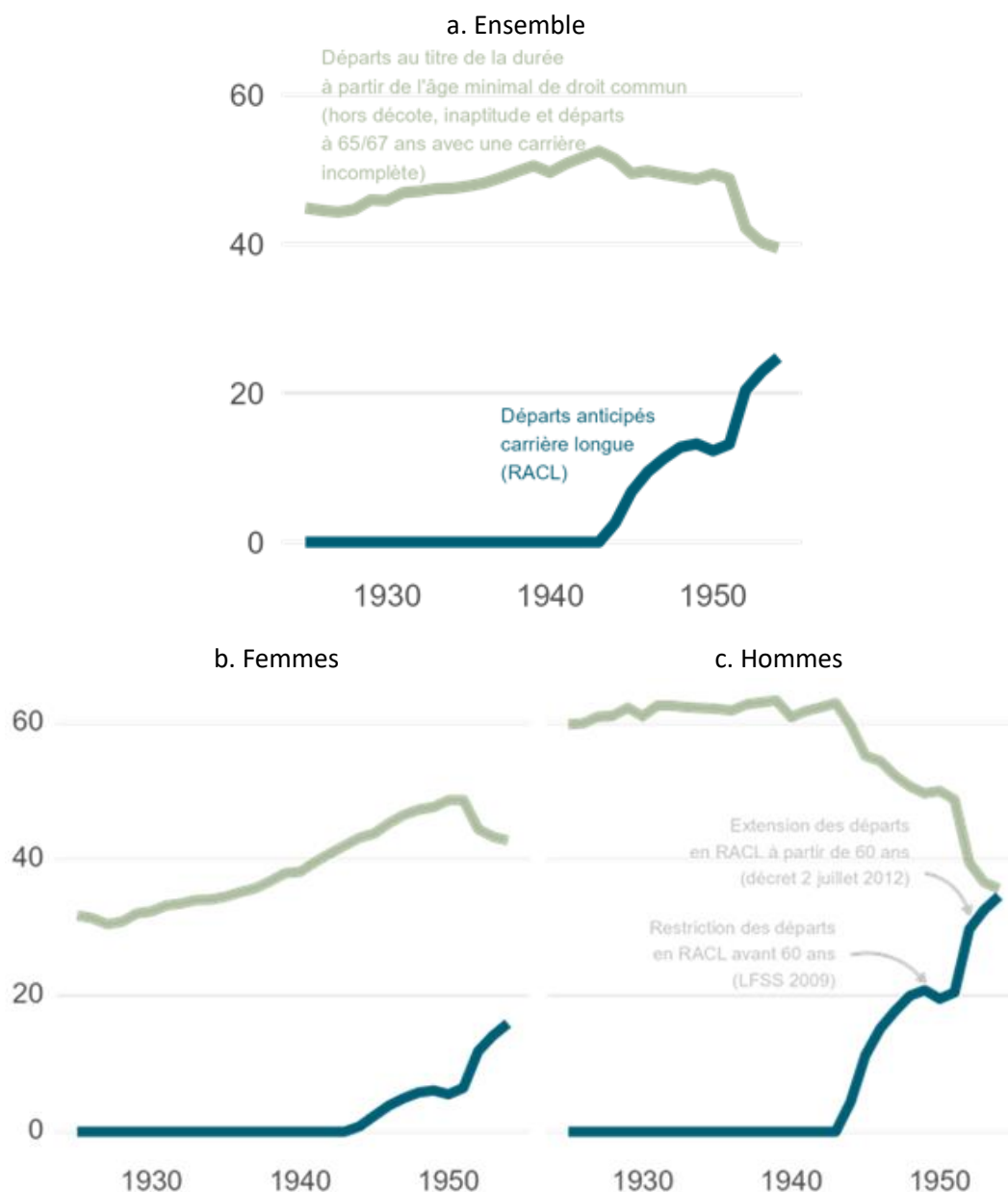
Document 4 : Graphique issu du site de l'INSEE, p.5

Document 5 : Article du journal *Le Monde*, p.6 et 7

Document 1 : Evolution des départs à la retraite anticipés pour carrière longue

Patrick Aubert, « Les départs anticipés pour carrière longue permettent-ils de compenser une plus grande pénibilité des métiers ? », Billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques (IPP), 6 mars 2023.

Graphique – Evolution des conditions de départ à la retraite au fil des générations (en %)



Champ : retraités du régime général, résidents en France ou à l'étranger, partis à la retraite avant ou à 67 ans et encore en vie à cet âge.

Lecture :

Les départs en retraite anticipée pour carrière longue ont fortement augmenté depuis la génération née en 1944, première génération à avoir bénéficié du dispositif. Ils représentent, pour la génération née en 1953, près d'un quart des départs à la retraite au régime général.

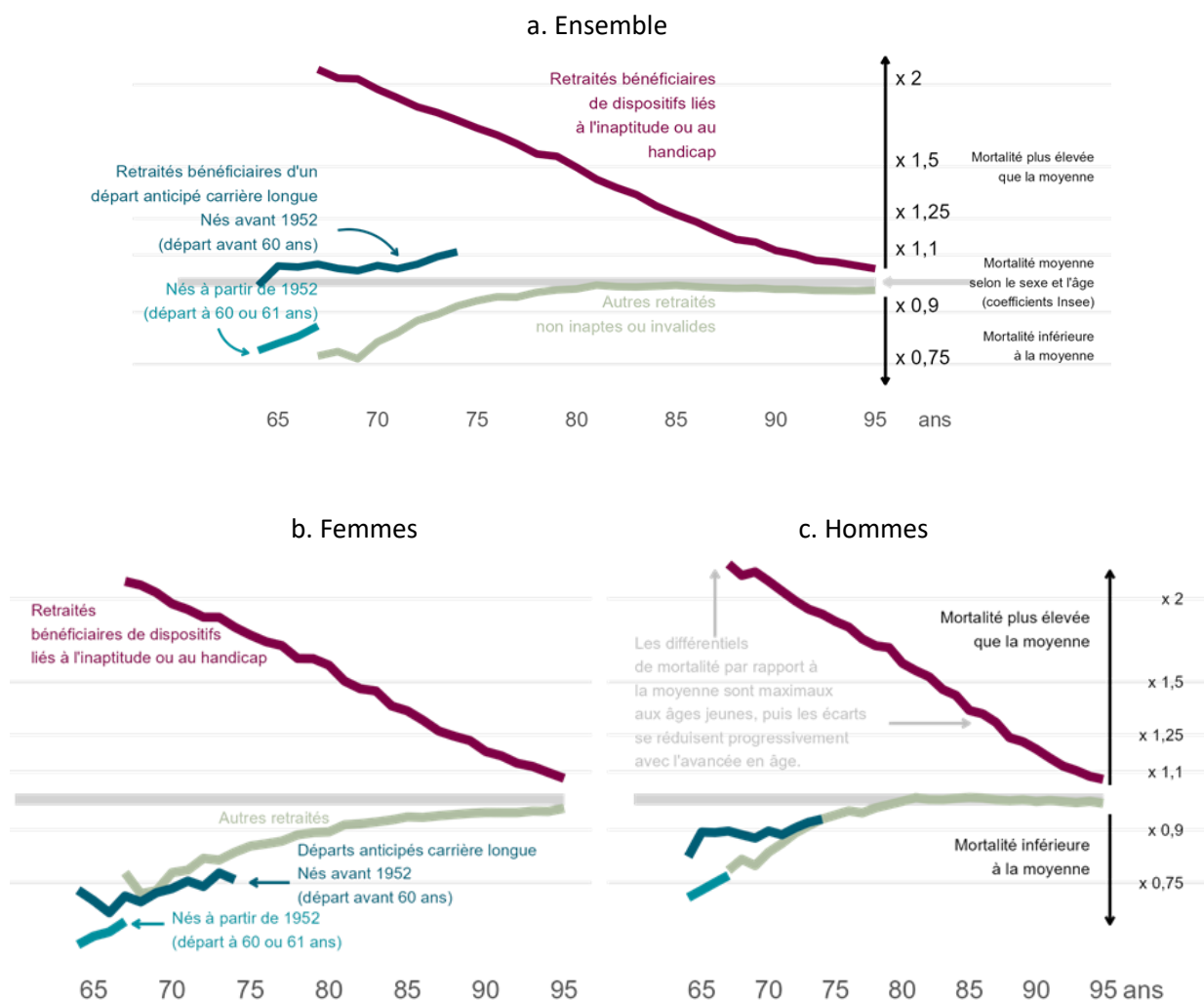
Note : Les départs après l'âge minimal légal au titre de la durée sont les départs hors décotes, inaptitude ou départs à l'âge d'annulation de la décote après une carrière incomplète. La répartition des retraités par type de départs est observée à 67 ans en 2020 et 2021. Pour les générations précédentes, on chaîne les évolutions des parts d'une génération à la suivante à âge donné.

Sources : DREES, Enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR) 2020 et 2021. Calculs : IPP.

Document 2 : Carrières longues et espérance de vie

Patrick Aubert, « Les départs anticipés pour carrière longue permettent-ils de compenser une plus grande pénibilité des métiers ? », Billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques (IPP), 6 mars 2023.

Graphique – Sur- ou sous-mortalité des diverses catégories de retraités à chaque âge



Champ : retraités du régime général de retraite (y compris indépendants à partir de 2020), résidents en France ou à l'étranger. Moyenne sur les années 2012-2021.

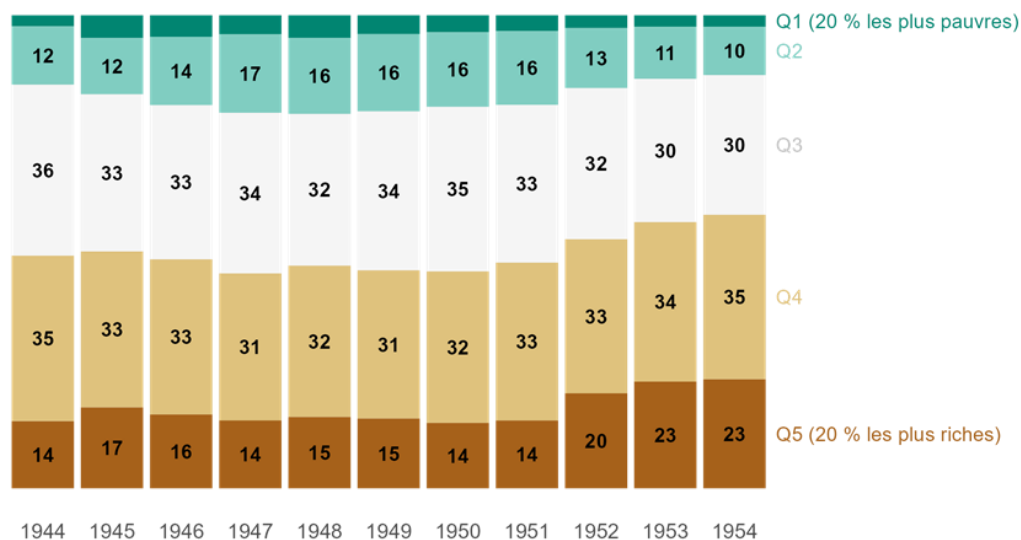
Note : Les coefficients de mortalité sont calculés, pour chaque catégorie, en comparant les effectifs de retraités d'âge A en fin d'année N (hors éventuels nouveaux retraités de l'année) à ceux d'âge A-1 en fin d'année N-1.

Sources : DREES, Enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR) ; Insee, bilan démographique. Calculs : IPP.

Document 3 : Qui sont les bénéficiaires des départs à la retraite anticipés pour carrière longue ?

Patrick Aubert, « Les départs anticipés pour carrière longue permettent-ils de compenser une plus grande pénibilité des métiers ? », Billet de blog de l'Institut des Politiques Publiques (IPP), 6 mars 2023.

Graphique – Répartition des bénéficiaires d'un départ anticipé pour carrière longue, par quintile de retraite pleine



Champ : retraités bénéficiaires d'un départ anticipé pour carrière longue dans leur régime principal, résidents en France.

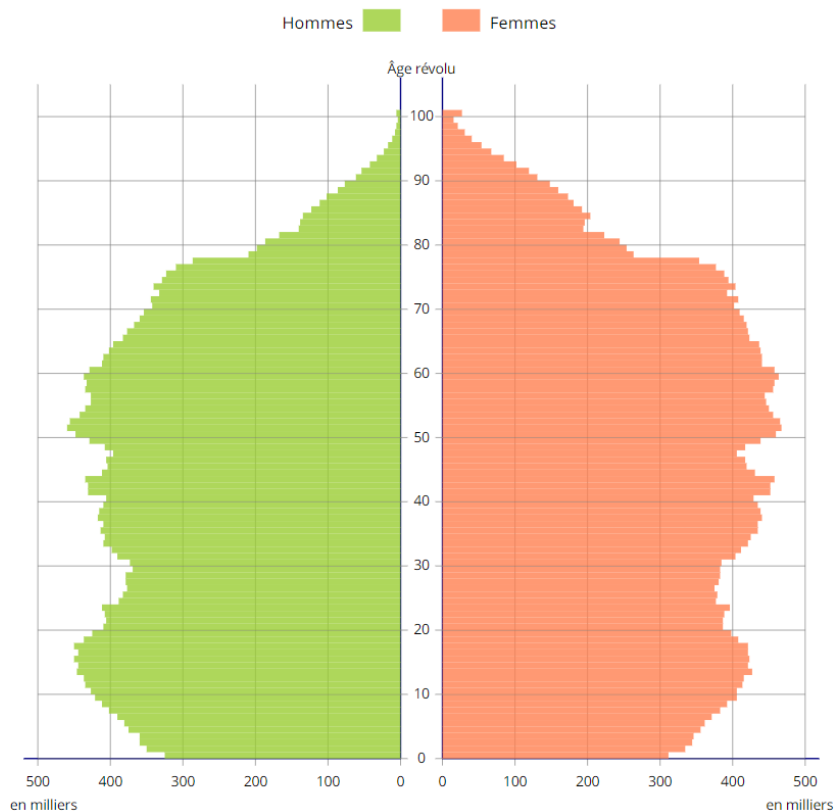
Note : La répartition par quintile est réalisée à partir du montant de « retraite pleine », c'est-à-dire du montant de pension après neutralisation de la décote, de la surcote, et du coefficient de proportionnalité à la durée de carrière. Cet indicateur est ainsi plus proche des salaires moyens en cours de carrière. Les seuils des quintiles sont calculés pour la génération 1950. Lorsque l'on coupe la distribution des retraites pleines, ordonnée du plus bas au plus haut revenu, en 5 parties de tailles égales en termes de nombre de personnes, chaque partie est dénommée un quintile, le plus bas quintile correspond donc au 20% des personnes les plus pauvres de la distribution.

Sources : Echantillon interrégimes de retraités (EIR), DREES. Calculs : IPP.

Document 4 : Pyramide des âges

Chiffres-clés de l'INSEE, Paru le 16/01/2024

Graphique - Pyramide des âges, Données annuelles 2024



Note : âge de la population au 1er janvier ; données provisoires arrêtées à fin 2023.

Lecture : au 1^{er} janvier 2023, la France compte 424 000 femmes de 65 ans et 383 000 hommes de 65 ans.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population.

Document 5 : Prédications d'évolution de la population

Article du Monde, 15 juillet 2020, par Mathilde Gérard : « Une étude suggère que la population mondiale pourrait décliner à partir de 2064 ».

C'est un bouleversement des équilibres de la population mondiale qui est projeté par des universitaires américains, dans une vaste étude publiée mardi 14 juillet par la revue médicale *The Lancet*. Selon ce travail, la population mondiale pourrait atteindre son pic en 2064, à 9,7 milliards d'individus, et entamer alors un déclin pour redescendre à 8,8 milliards de Terriens à la fin du siècle. Les chercheurs de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME, institut de statistiques médicales rattaché à l'université de l'Etat de Washington, à Seattle) anticipent une baisse globale du nombre de naissances par femme, en raison d'un meilleur accès aux moyens de contraception et d'un niveau d'éducation des filles plus élevé, qui retarderait l'âge de la première naissance.

Baisse importante de la fécondité en Afrique

Ces données diffèrent des projections effectuées tous les deux ans par les Nations unies (ONU) dans leurs perspectives démographiques, qui prédisent un pic de la population mondiale à la fin du siècle (à 10,8 milliards), mais n'ont jusqu'alors pas anticipé de décrue au cours du XXI^e siècle. Ces conclusions divergentes s'expliquent par les modèles utilisés. Les experts de l'ONU s'appuient sur l'évolution passée des indicateurs de mortalité, de fécondité et de migration pour prédire des trajectoires à long terme. L'équipe de l'IHME, institut chargé du programme d'études épidémiologiques « Global Burden of Disease » (GBD, qui évalue la mortalité et l'invalidité dues aux principales maladies), a quant à elle travaillé à partir de la vaste base de données du GBD et élaboré différents scénarios, anticipant que les décisions politiques, notamment en matière d'éducation et de santé, pouvaient influencer la fécondité ou les migrations. En Afrique subsaharienne en particulier, l'IHME prévoit une chute spectaculaire des taux de fécondité. Au Niger, par exemple, qui enregistrait 7 naissances par femme en 2017, le taux de fécondité descendrait à 1,8 à la fin du siècle, selon les chercheurs américains. L'ONU anticipe aussi une baisse importante de la fécondité en Afrique, mais moins rapide. [...]

De 61 millions à 30,5 millions d'Italiens

D'après le modèle de l'IHME, 183 des 195 pays étudiés enregistreraient un nombre de naissances par femme inférieur à 2,1 en 2100, en dessous du seuil de remplacement. Au niveau mondial, le taux de fécondité passerait de 2,37 en 2017 à 1,66 en 2100. Seules trois régions verraient leur population augmenter par rapport à 2017 : l'Afrique subsaharienne (de 1 milliard d'habitants aujourd'hui à 3 milliards en 2100), l'Afrique du Nord (978 millions d'habitants en 2100) et le Moyen-Orient (600 millions). Ailleurs, il faut, selon les chercheurs, s'attendre à un déclin. Vingt-trois pays verraient leur population diminuer de moitié, dont le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud et plusieurs pays européens. La population italienne passerait de 61 millions à 30,5 millions en 2100. La Chine, elle, passerait de 1,4 milliard d'individus à 732 millions. Quelques pays verraient leur population se maintenir, en raison d'une fécondité proche du seuil de remplacement et d'un solde migratoire positif dont le Royaume Uni et la France [...]. La pyramide des âges mondiale sera elle aussi amenée à bouger : en 2100, la planète pourrait compter plus de 2,37 milliards d'individus de plus de 65 ans (dont 866 millions de plus de 80 ans, six fois plus qu'aujourd'hui), pour seulement 1,7 milliard de moins de 20 ans. Ces changements entraîneraient des bouleversements économiques, car de nombreux pays devraient compter sur une population active moins nombreuse, et sur de nouvelles dépenses de santé dues au vieillissement.

L'immigration, un facteur-clé

« Les implications sociales, économiques et géopolitiques de ces prévisions sont considérables, a commenté le professeur Stein Emil Vollset, premier auteur de l'étude. Nos résultats montrent que le déclin de la population en âge de travailler devrait entraîner des changements majeurs dans la gouvernance économique mondiale. » En 2035, la Chine détrônerait les Etats-Unis comme première puissance économique mondiale, mais, en raison du déclin de sa population, elle céderait à nouveau la place à la fin du siècle, si l'immigration se maintient aux Etats-Unis. L'Inde, dont la population en âge de travailler devrait baisser de 762 millions à 578 millions à la fin du siècle, passerait, quant à elle, du septième rang en matière de produit intérieur brut (PIB) au troisième rang mondial. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France devraient rester parmi les principales puissances économiques, mais l'Italie chuterait du neuvième au vingt-troisième rang, et l'Espagne du treizième au vingt-huitième rang.

« Si le déclin de la population mondiale peut être une bonne nouvelle pour réduire les émissions de carbone et la pression sur les écosystèmes, le vieillissement va entraîner de nouveaux problèmes économiques en raison d'un nombre d'actifs et de contribuables réduit », avertit le professeur Vollset. L'immigration sera ainsi un facteur-clé pour maintenir une population active suffisante pour absorber les coûts sociaux et de santé des plus âgés. De tels bouleversements démographiques comportent par ailleurs des risques en matière de droits : « Il existe un réel danger que certains pays envisagent de restreindre l'accès à la contraception, s'inquiète le directeur de l'IHME, Christopher Murray. Il est impératif que la liberté et les droits des femmes soient en tête des priorités de chaque gouvernement. » [...]